

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Envoyé : 15 avril 2020 9 h 12
À : Anand, Anita - Personal; Anand, Anita (SPAC/PSPC)
C. c. : Church, Leslie (SPAC/PSPC); Harris, Emily (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC); Tallerico, Joel (SPAC/PSPC); Laporte, Anthony (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Objet : Résumé des questions courantes - 15 avril 2020

Bonjour, Madame la Ministre,

Voici le résumé quotidien des questions :

MÉDIAS DE SPAC

[Approbation des tests de dépistage de la COVID portables](#) (Cassandra Szklarski, NATIONAL POST/LA PRESSE CANADIENNE) 14 avril 2020 *Responsable Santé

- L'ensemble du gouvernement se concentre sur la réaction à la pandémie de COVID-19 et collabore avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement, et avec l'industrie, pour se procurer des fournitures médicales vitales.
- Nous nous associons à l'industrie canadienne pour qu'elle puisse accroître et remanier sa capacité de production, garantissant ainsi un approvisionnement canadien fiable pour répondre à nos besoins à court et à long terme.
- Nous renforçons également l'utilisation des accords d'approvisionnement existants et des approches d'approvisionnement novatrices et souples afin d'accélérer la réponse du Canada à la pandémie.
- Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures et à adapter notre approche à mesure que la situation évolue.

Si l'on insiste :

- Nous avons commandé du matériel d'analyse pour tester des millions de Canadiens supplémentaires en plus des quelque 270 000 Canadiens qui ont déjà été testés, et la passation de marchés relatifs à des capacités de test rapide supplémentaires est en cours, y compris la technologie offerte par la société canadienne Spartan Bioscience.

Deux articles du MDN aux fins d'information :

[Les ministres de l'OTAN remettent en question la dépendance à l'égard de la Chine pour l'approvisionnement en cas de pandémie](#)

- En tant que membre fondateur de l'OTAN, l'engagement de notre gouvernement envers l'Alliance est fort.
- Aujourd'hui, les pays membres de l'OTAN vont tenir une réunion virtuelle pour faire face aux défis mondiaux, notamment la pandémie de la COVID-19.
- Nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour faire en sorte que l'alliance reste prête à relever les défis actuels et futurs.

À ce sujet, du point de vue de SPAC, nous dirions ce qui suit :

- Nous nous concentrons maintenant sur la réponse à l'écllosion de la COVID-19 et sur la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.
- Nous adoptons une double approche en explorant toutes les voies possibles pour garantir que le Canada dispose de sources d'approvisionnement diversifiées, tout en soutenant directement l'industrie canadienne pour qu'elle puisse accroître et remanier rapidement sa capacité de production.
- Nous prenons des mesures pour assurer un approvisionnement national fiable qui répondra à nos besoins à court et à long terme.
- Notre objectif consiste à être surpréparé, et nous sommes prêts à prendre d'autres mesures et à adapter notre approche à mesure que la situation évolue.

LA COVID-19 incite à l'achat d'un nouveau système de transport médical pour les avions de l'ARC

- La santé et la sécurité des Canadiens et des femmes et des hommes des Forces armées canadiennes sont la priorité absolue de notre gouvernement.
- L'Aviation royale canadienne cherche à acheter un système d'évacuation aéromédical à confinement biologique pour aider à répondre aux urgences internationales et nationales majeures, y compris la pandémie de la COVID-19.
- Ce système améliorera nos capacités actuelles de transport de patients atteints de maladies hautement infectieuses.
- Nous continuerons à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos Forces armées canadiennes et maintenir leur état de préparation en tout temps pour mener des opérations militaires au pays et à l'étranger.

APPEL du BGP : enjeux

- Santé : Fourniture de médicaments pour les patients atteints de la COVID sous respirateur
- Santé : Scheer s'inquiète de l'OMS et de l'influence de la Chine
- Santé : Le Canada adopte une approche lente en matière de tests sérologiques
- BGPM/AMC : Trump a mis fin à la contribution américaine à l'OMS
- AMC : Irwin Cotler nous demande de sanctionner les représentants chinois
- RNCAN : Maintien de la couverture du renflouement du secteur pétrolier et gazier/assurer que le secteur de l'énergie paye pour le nettoyage des puits orphelins
- QPC : Le gouvernement fédéral est ouvert à une nouvelle loi pour lutter contre la désinformation sur la pandémie
- SAC : Les dirigeants autochtones du Manitoba ne sont pas satisfaits de l'annulation des poursuites par le premier ministre concernant les fonds pour la protection de l'enfance

Programme – PM

Réunions privées.

11 h 15 : Le premier ministre s'adressera aux Canadiens sur la situation liée à la COVID-19, et un point de presse suivra.

Programme – VPM

La vice-première ministre présidera le comité du Cabinet sur la réaction fédérale à la maladie à coronavirus (COVID-19).

Fermé aux médias.

12 h : La vice-première ministre se joindra aux ministres et aux représentants du gouvernement du Canada pour faire le point sur la COVID-19.

BUREAU DE RECHERCHES DU PARTI LIBÉRAL

Conséquences et réactions en matière d'économie

Le plan d'intervention d'urgence du Canada

Responsable : Finances

- Dans cette situation extraordinaire, aucun Canadien ne devrait s'inquiéter de ne pas pouvoir payer ses factures, payer son loyer ou se nourrir.
- Notre gouvernement est inébranlable dans son engagement à soutenir les Canadiens, notre système de soins de santé et notre économie.
- Grâce au plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19 du Canada, nous nous efforçons d'apporter une aide immédiate aux Canadiens et aux entreprises qui en ont le plus besoin.
 - Avec la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous protégeons les emplois.
 - Avec la Prestation canadienne d'urgence, nous aidons ceux qui perdent leur emploi.
 - Et avec des prêts faciles et garantis pour les entreprises de toutes tailles, nous aidons les gens à accéder au crédit.
- Cette aide de grande envergure permettra aux Canadiens de payer leur loyer et leurs provisions, et aidera les entreprises à continuer de payer leurs employés et leurs factures en cette période d'incertitude.
- Ce n'est que le début, et notre gouvernement sera aux côtés des Canadiens à chaque étape. Nous ferons tout ce qu'il faut.

Prestation canadienne d'urgence

Responsable : Emploi

- La protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, des emplois et de notre économie est notre priorité absolue.
- Personne ne devrait s'inquiéter de ne pas pouvoir payer les factures pendant cette période.
- Nous reconnaissons l'urgence de la situation et c'est pourquoi notre gouvernement a pris des mesures pour soutenir les travailleurs et leurs familles grâce à la Prestation canadienne d'urgence.
- Près de six millions de Canadiens sont des travailleurs indépendants ou n'ont pas assez d'heures de travail pour avoir droit aux allocations pour perte de revenus.
- Grâce à cette allocation, les travailleurs, y compris les indépendants, qui ne peuvent pas travailler en raison de la COVID-19 bénéficient de l'aide au revenu dont ils ont besoin.
- Depuis le 6 avril, une page d'accueil unique est disponible pour aider les Canadiens dans le processus de demande – Canada.ca/coronavirus-pcu.
- Nous sommes conscients que la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ne répond peut-être pas à toutes les situations professionnelles des Canadiens en ce moment et nous continuons à chercher des moyens de soutenir tous les Canadiens en cette période difficile.
- Notre priorité est de veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin et nous continuerons à travailler avec nos partenaires dans tout le pays pour y parvenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le [document d'information](#) et le [communiqué de presse](#) sur la PCU.

Admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence

Responsable : Emploi

- Personne ne devrait s'inquiéter de ne pas pouvoir payer les factures pendant cette période.
- C'est pourquoi nous apportons une aide à ceux qui en ont le plus besoin, y compris ceux qui sont sans travail à cause de la COVID-19 qu'ils soient malades, qu'ils s'occupent d'un proche, qu'ils soient au chômage ou qu'ils aient été renvoyés à la maison.
- La Prestation canadienne d'urgence est destinée aux personnes qui ont perdu toutes leurs sources de revenus et qui répondent à tous les critères d'admissibilité de la prestation.

- Si vous avez des questions sur votre admissibilité, veuillez consulter Canada.ca ou contacter 1-800-0-CANADA.
- Nous reconnaissons les diverses situations de travail des Canadiens et nous aurons davantage de renseignements à communiquer sur nos efforts continus pour soutenir les Canadiens qui sont touchés par la COVID-19.
- Notre priorité est de faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin et nous continuerons à travailler avec nos partenaires dans tout le pays pour y parvenir.

Lacunes de la Prestation canadienne d'urgence

Responsable : Emploi

- La prestation canadienne d'urgence est destinée à aider tous ceux qui en ont besoin, et des millions de Canadiens en ont déjà bénéficié.
- De même, nous savons qu'il reste du travail à accomplir pour que personne ne passe entre les mailles du filet.
- Nous travaillons d'arrache-pied pour faire en sorte que les personnes suivantes obtiennent du soutien :
 - ceux qui travaillent selon un horaire réduit, jusqu'à dix heures par semaine ou moins;
 - ceux qui travaillent, mais gagnent moins qu'ils ne le feraient avec l'allocation, comme les travailleurs à domicile ou les travailleurs des établissements de soins de longue durée;
 - les étudiants qui s'inquiètent du type d'emploi qu'ils obtiendront cet été.
- Notre gouvernement ne ménage pas ses efforts pour apporter aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin. Notre message est clair : nous vous soutiendrons.

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)

Responsable : Finances/Petites entreprises

- Les Canadiens devraient être assurés que leurs emplois sont sûrs alors que nous continuons à lutter contre l'épidémie mondiale de la COVID-19.
- C'est pourquoi notre gouvernement a voté la Subvention salariale d'urgence du Canada pour soutenir les employeurs qui sont les plus touchés par la pandémie et protéger les emplois dont dépendent les Canadiens.
- La subvention couvrira 75 % du salaire d'un employé pour les employeurs de toutes tailles et de tous les secteurs, y compris les organisations à but non lucratif et caritatives qui ont subi une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars et 30 % en avril et mai.
- La subvention permettra de fournir jusqu'à 847 \$ par employé, par semaine, entre le 15 mars et le 6 juin.
- Ce soutien important aidera les employeurs à maintenir leur personnel dans la liste de leurs effectifs, à réembaucher ceux qui ont été licenciés, à garantir aux travailleurs un revenu décent et à se positionner pour rebondir une fois l'épidémie passée.
- Nous continuerons à faire tout ce qu'il faut pour que les travailleurs et les entreprises bénéficient du soutien dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

Veuillez consulter le [communiqué de presse](#) et le [document d'information](#) sur la SSUC pour plus d'informations.

Emplois d'été Canada

Responsable : Emploi

- Actuellement, les jeunes sont confrontés à de sérieux problèmes pour trouver du travail.
- Pour jeter les bases de communautés fortes, nous avons besoin d'une main-d'œuvre solide qui comprend de bonnes possibilités d'emploi pour les jeunes.
- C'est pourquoi nous modifions cette année le programme Emplois d'été Canada afin d'aider les employeurs à s'adapter aux réalités de la COVID-19 et de soutenir les jeunes Canadiens qui commencent à chercher un emploi d'été.
- Parmi les modifications temporaires apportées au programme pour cette année, on peut citer :

- augmentation de la subvention salariale, de sorte que les employeurs des secteurs privé et public puissent également recevoir jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé;
- prorogation de la date de fin d'emploi jusqu'au 28 février 2021;
- possibilité offerte aux employeurs d'adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour soutenir les services essentiels;
- possibilité offerte aux employeurs d'embaucher du personnel à temps partiel.
- Les petites entreprises canadiennes dépendent de plus en plus de l'emploi de jeunes Canadiens. Les modifications apportées au programme Emplois d'été Canada aideront les petites entreprises à embaucher et à garder les travailleurs dont elles ont besoin pour pouvoir continuer à fournir des services essentiels.
- Le programme Emplois d'été Canada offre aux jeunes la possibilité de développer et d'améliorer leurs compétences dans les secteurs public, privé et à but non lucratif, et soutient la prestation de services communautaires clés.
- Ce programme permettra de créer jusqu'à 70 000 emplois pour les jeunes de 15 à 30 ans.

Soutien aux entreprises

Responsable : Finances/Petites entreprises

- Notre gouvernement prend des mesures immédiates et décisives pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser cette période difficile.
- Dans le cadre de la prochaine étape de notre plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, notre gouvernement aide les entreprises canadiennes à protéger les emplois et à payer leurs factures par le biais des dispositions suivantes :
 - Octroi d'une subvention salariale allant jusqu'à 75 % aux employeurs admissibles pour une période maximale de trois mois;
 - Possibilité offerte aux entreprises de reporter le paiement de la TPS/TVH et des droits de douane jusqu'à la fin du mois de juin;
 - Lancement du nouveau Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) qui permet d'accorder des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif;
 - Offre de prêts garantis aux PME pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement.
- Ces nouvelles mesures apporteront une aide immédiate aux entreprises canadiennes afin qu'elles puissent faire face aux conséquences de la COVID-19.
- Cette initiative s'appuie sur le travail que nous avons accompli jusqu'à présent pour étendre le partage des tâches, lancer le Programme de crédit aux entreprises et stabiliser nos marchés financiers.
- Notre gouvernement continuera à faire tout ce qui est nécessaire pour soutenir les travailleurs, les entreprises et notre économie face à la pandémie de la COVID-19.

Report de la TPS/TVH et des droits

Responsable : Finances

- Nous savons que les petites entreprises sont confrontées à des défis importants en raison d'une réduction soudaine de leurs ventes.
- C'est pourquoi nous apportons une aide immédiate en reportant tout paiement de la TPS/TVH et des droits de douane au cours des trois prochains mois.
- Pour plus de 3,2 millions d'entreprises et de travailleurs indépendants canadiens, cette mesure contribuera à leur fournir les liquidités nécessaires pour poursuivre leurs activités.
- Le report de ces paiements permettra d'obtenir jusqu'à 30 milliards de dollars de prêts sans intérêt pour faire face à ce défi sans précédent.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Responsable : Petites entreprises

- Le nouveau Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes fournira jusqu'à 25 milliards de dollars aux institutions financières admissibles afin qu'elles puissent accorder des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif.

- Ces prêts, garantis et financés par le gouvernement du Canada, permettront aux petites entreprises d'avoir accès au capital dont elles ont besoin, afin de pouvoir payer leur loyer et d'autres frais importants au cours des deux prochains mois.
- D'une valeur maximale de 40 000 \$ pour les entreprises admissibles, le programme aidera les employeurs canadiens, y compris les organismes à but non lucratif, avec une masse salariale totale de 50 000 à 1 million de dollars en 2019.
- Les prêts peuvent être remboursés sur deux ans sans intérêt avec une option pour trois autres années avec intérêt.
- Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera une radiation de 25 % du prêt, jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Garantie de prêts et programme de prêts conjoints

Responsable : Petites entreprises

- Notre gouvernement reconnaît que les petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables aux conséquences de la COVID-19.
- Pour soutenir leurs opérations, nous lançons deux nouveaux programmes qui contribueront à fournir des liquidités pendant cette période difficile.
- CDE garantira les nouveaux prêts à terme d'exploitation et de trésorerie que les institutions financières accordent aux PME, en fournissant jusqu'à 6,25 millions de dollars.
- La BDC, en collaboration avec les institutions financières, fournira des liquidités supplémentaires aux entreprises par le biais d'un nouveau programme de prêts conjoints pouvant atteindre 6,25 millions de dollars.
- Ces nouveaux programmes font partie de notre travail continu pour aider les entreprises à garder leurs employés, à payer les factures et à faire face à la pandémie de la COVID-19.

PAPHA de la SCHL

Responsable : Finances

- L'incertitude entourant la propagation de la COVID-19 a créé une volatilité sur les marchés, et nous reconnaissons que les Canadiens sont inquiets des éventuelles répercussions économiques.
- De même, le Canada possède l'un des secteurs bancaires les plus solides et les plus résistants au monde.
- Le ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada et le surintendant des institutions financières ont coordonné leurs efforts pour prendre des mesures sans précédent et soutenir l'économie canadienne.
- Cela comprend le lancement d'un programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA), dans le cadre duquel la SCHL achètera jusqu'à 150 milliards de dollars de portefeuilles de prêts hypothécaires assurés.
- Cela permettra de fournir un financement stable à long terme aux banques et aux prêteurs hypothécaires, de faciliter l'octroi de prêts aux consommateurs canadiens et d'accroître les liquidités du marché hypothécaire canadien.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Responsable : Aînés

- Les aînés qui se protègent en s'isolant chez eux peuvent avoir besoin d'aide pour se procurer des provisions et garder le contact.
- Le programme Nouveaux Horizons pour les aînés permet désormais de modifier des projets précédemment approuvés pour répondre aux besoins des personnes âgées pendant cette crise sanitaire publique.
- Les bénéficiaires peuvent désormais utiliser les fonds reçus précédemment pour fournir des services aux aînés touchés par la COVID-19, comme la fourniture d'appareils électroniques pour les aider à rester en contact ou le soutien à la livraison de nourriture et de médicaments. En outre, les organisations ont maintenant jusqu'à deux ans pour terminer leurs projets originaux.
- Les Canadiens s'unissent pour protéger nos plus vulnérables en faisant les courses de leurs voisins, en appelant leurs parents et grands-parents et en contribuant à aplatiser la courbe en

respectant l'éloignement physique. Nous pouvons et allons traverser cette période difficile ensemble.

Canadiens vulnérables

Responsable : Familles

- Nous avons pris des mesures pour que les organisations qui soutiennent les personnes sans abri disposent de tous les outils nécessaires pour la prévention et la gestion de cette maladie.
- À cette fin, nous avons mis à disposition 157,5 millions de dollars pour ces organisations afin de les aider directement à faire face à la COVID-19.
- Nous allons également investir 50 millions de dollars dans les maisons d'hébergement pour femmes et dans les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour les aider à gérer ou à prévenir une éclosion au sein de leurs établissements. Cela inclut le financement d'installations dans les communautés autochtones.

Voyages, frontières canadiennes, commerce et communauté internationale

Les hôpitaux de l'Ontario interdisent aux travailleurs de la santé de franchir les frontières pour travailler

Responsable : BGPM

- Certains travailleurs de la santé traversent la frontière tous les jours. C'est un voyage essentiel.
- Les hôpitaux et autres établissements de soins primaires fournissent des documents d'orientation à leur personnel. Certains hôpitaux notamment demandent à leur personnel de limiter leur travail à un seul centre de soins de santé.
- Cela est conforme aux autres mesures prises pour réduire la propagation du virus.

Voyages interprovinciaux

Responsable : BGPM

- Nous recommandons aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- Cela inclut l'annulation ou le report des vacances et des déplacements professionnels non essentiels.
- Un certain nombre de provinces et de territoires ont déjà imposé des restrictions interdisant les voyages entre les provinces.
- Le conseil des représentants de la santé publique du Canada est clair : rester chez soi est le meilleur moyen d'unir nos forces pour ralentir la propagation de la COVID-19.
- Et, comme l'a dit le premier ministre, tous les Canadiens devraient rentrer chez eux et y rester.

Migration irrégulière - Renvois directs

Responsable : Sécurité publique

- Le Canada est un pays accueillant pour ceux qui fuient les guerres et les persécutions, mais pendant cette pandémie, nous devons réduire le flux de voyageurs internationaux afin de mieux protéger les Canadiens.
- Notre accord avec les États-Unis étend nos restrictions de voyage aux entrées irrégulières, afin de décourager les voyages entre pays, et est conforme à nos engagements internationaux envers les demandeurs d'asile.
- Tandis que le processus de finalisation de notre accord avec les États-Unis est encore en cours, nous avons reçu l'assurance que les migrants ne seront pas renvoyés dans leur pays d'origine et qu'ils pourront y retourner alors que leurs demandes continueront d'être traitées ici.
- C'est une mesure supplémentaire que notre gouvernement a prise pour contenir la propagation de la COVID-19 jusqu'à ce que cette pandémie soit terminée.

Rapatriement

Responsable : AMC

- À tous les Canadiens à l'étranger : Nous travaillons sans relâche pour résoudre cette situation complexe et sans précédent.

- Nous donnons la priorité aux endroits où sont actuellement présents un grand nombre de Canadiens, et où il existe un manquement en matière de service aérien local ou des restrictions locales sur les voyages.
- Nous continuons à soutenir les compagnies aériennes canadiennes dans leurs efforts.
- Nous ne ménageons pas nos efforts pour rapatrier les Canadiens et le ministre Champagne reste en contact étroit avec ses homologues.

Fabrication et services, renforcement des capacités d'intervention et préparation aux situations d'urgence

Soutien aux communautés du Nord

Responsable : Affaires du Nord

- Nous nous efforçons de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à une alimentation de qualité et aux soins de santé essentiels dont ils ont besoin, en cette période difficile.
- Afin de répondre aux besoins uniques des habitants du Nord, nous travaillons avec les gouvernements territoriaux pour répondre aux besoins immédiats du Nord en matière de santé, d'économie et de transport.
- Ces mesures vont permettre les actions suivantes :
 - Le transfert de 72,6 millions de dollars aux gouvernements des territoires pour soutenir leurs préparatifs et leur lutte en matière de santé et de services sociaux liés à la COVID-19.
 - L'octroi de 17,3 millions de dollars aux gouvernements des territoires pour soutenir les transporteurs aériens du Nord afin d'assurer l'approvisionnement continu en nourriture, en fournitures médicales et autres biens et services essentiels aux communautés éloignées et desservies par avion.
 - La mise à disposition de 15 millions de dollars de soutien non remboursables pour les entreprises dans les territoires afin de les aider à faire face aux conséquences de la COVID-19.
 - L'octroi d'un montant supplémentaire de 25 millions de dollars à Nutrition North Canada pour rendre la nourriture plus abordable afin que les familles aient les moyens de se procurer des aliments nutritifs et des produits d'hygiène personnelle indispensables.
- Nous continuerons à collaborer avec l'ensemble de nos partenaires pour assurer la sécurité et la santé des habitants du Nord et de tous les Canadiens.

Mise à jour sur la modélisation et les données de la COVID-19

Responsable : Santé

- Si certains des chiffres publiés aujourd'hui peuvent sembler frappants, la modélisation du Canada montre que le pays a encore la possibilité de contrôler l'épidémie et de sauver des vies.
- Nous jouons tous un rôle dans ce que l'avenir réserve à la trajectoire de la COVID-19 du Canada.
- Nous devons continuer à contrôler l'épidémie en utilisant des mesures de santé publique éprouvées, notamment en restant chez soi lorsque cela est possible, en maintenant un éloignement physique, en se lavant méticuleusement les mains et en couvrant notre bouche lorsque nous toussons.
- Les efforts que nous déployons ensemble maintenant pour arrêter la propagation de la COVID-19 permettront de limiter les répercussions de la pandémie et détermineront le délai dans lequel nous pourrions réajuster nos mesures de santé publique au Canada.

Maison de soins infirmiers

Responsable : Santé

- Nous sommes profondément préoccupés par les éclosions de la COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. Nos pensées vont à ceux qui ont perdu un être cher.
- Les ministres Hajdu et Schulte ont travaillé avec leurs homologues provinciaux pour faire face à ces éclosions, et l'ASPC a publié des directives à l'intention des établissements sur la façon de protéger leurs résidents contre la COVID-19.

- Nous avons tous un rôle à jouer pour arrêter la propagation de la COVID-19. Si vous êtes malade et que vous avez un proche dans une résidence pour personnes âgées, ne lui rendez pas visite. Nous vous encourageons plutôt à maintenir le contact par téléphone ou par Internet.

Si l'on insiste sur l'orientation des ESLD :

- Nous savons que nous devons agir pour protéger nos proches dans ces établissements et ceux qui s'occupent d'eux.
- L'Agence de la santé publique du Canada a créé des documents d'orientation provisoires pour les établissements de soins de longue durée qui ont été validés par les médecins hygiénistes en chef.
- Les documents d'orientation recommandent d'envisager une politique préconisant l'absence de visiteurs, de maintenir l'éloignement physique à tout moment et de faire en sorte que le personnel des établissements de soins de longue durée reste à la maison en cas de maladie.
- Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues provinciaux et territoriaux pour nous assurer que nous faisons tout notre possible pour protéger les aînés.

Banques alimentaires

Responsable : Agriculture

- La COVID-19 augmente le besoin en nourriture de nombreux Canadiens et a des répercussions majeures sur les opérations des banques alimentaires locales.
- Aujourd'hui, le premier ministre Trudeau a annoncé 100 millions de dollars pour soutenir les organisations qui sont en première ligne pour s'assurer que les gens reçoivent une aide alimentaire essentielle en période de besoin.
- Banques alimentaires Canada recevra 50 millions de dollars, tandis que 20 millions de dollars ont été divisés à parts égales entre Second Harvest, Community Food Centres Canada, Breakfast Club et l'Armée du Salut.
- Les organisations travailleront avec des partenaires locaux pour répondre aux besoins alimentaires urgents et accrus, y compris ceux des populations autochtones et du Nord.
- Pour remédier à d'éventuelles lacunes dans les services, le gouvernement du Canada a alloué un montant supplémentaire de 30 millions de dollars à destination d'autres organisations au niveau local.
- Les fonds seront principalement utilisés pour l'achat de nourriture et d'autres produits de première nécessité. Le financement peut également être utilisé pour des approches créatives visant à fournir à ces Canadiens la nourriture dont ils ont besoin.
- Les Canadiens sont assurés que nous serons présents à chaque étape pour soutenir ceux qui travaillent dans notre chaîne d'approvisionnement et garantir la sécurité alimentaire du Canada.

Approvisionnement en équipement de protection individuelle

Responsable : SPAC

- Notre gouvernement investit 2 milliards de dollars pour acheter des équipements de protection individuelle, notamment un plus grand nombre de masques et d'écrans faciaux, des blouses, des respirateurs, des trousse de dépistage et des écouvillons, ainsi que du désinfectant pour les mains.
- Depuis l'éclosion de la maladie, de nombreuses entreprises ont proposé leur aide. Plus de 22 000 demandes d'entreprises concernées ou capables de vendre au Canada sont en cours d'examen et tous les efforts sont faits pour assurer des livraisons aussi rapidement que possible.
- Nous avons annoncé une nouvelle stratégie qui permettra aux entreprises d'apporter plus facilement leur aide en cette période critique.
- Nous avons lancé le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 afin de nous assurer que nous pouvons produire rapidement, ici au Canada, les biens dont nous avons besoin pour prévenir la propagation du virus.
- Depuis son lancement, nous avons discuté avec plus de 2 900 entreprises canadiennes qui ont offert leur expertise et leur capacité à répondre aux besoins du pays en matière d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales essentielles.
- Nous avons signé des contrats d'approvisionnement avec plusieurs entreprises canadiennes pour la fabrication de fournitures médicales telles que des respirateurs, des masques chirurgicaux, des blouses médicales et des trousse de dépistage. Nous avons également signé des lettres

d'intention avec cinq autres entreprises, soit Precision Biomonitoring, Fluid Energy Group, Irving Oil, Calko Group et Stanfield's.

- Cette initiative aidera les entreprises qui fabriquent déjà des produits tels que des masques, des respirateurs et des désinfectants pour les mains à augmenter massivement leur production.
- Elle apportera également un soutien à ceux qui souhaitent remanier leurs installations de fabrication pour contribuer à cette lutte.
- Le gouvernement a commandé des millions de fournitures pour alléger la pression qui pèse sur les établissements de santé.
 - Nous avons fait l'acquisition de plus de 230 millions de masques chirurgicaux et plus de 16 millions ont déjà été livrés.
 - Nous avons commandé environ 75 millions de masques respiratoires N95.
 - Nous avons reçu près de 10 millions de paires de gants médicaux et nous en achetons des centaines de millions d'autres.
- Nous mobilisons tout le Canada pour protéger nos travailleurs de la santé afin qu'ils puissent continuer à protéger tous les Canadiens. Nous faisons appel à toutes les ressources disponibles.

Fermeture des bureaux de Service Canada

Responsable : Familles

- Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les Canadiens aient accès aux prestations de Service Canada sur lesquelles ils comptent.
- Après avoir examiné nos opérations, nous fermerons les bureaux de Service Canada avec accueil du public, afin de pouvoir nous concentrer sur les services en ligne et téléphoniques qui restent ouverts, pour mieux servir les Canadiens.
- Notre priorité absolue est de veiller à ce que les Canadiens puissent bénéficier des prestations dont ils ont besoin, tout en protégeant leur santé et leur sécurité. L'annonce d'hier contribuera à faire en sorte que davantage de Canadiens bénéficient des services dont ils ont besoin.

Fonds de soutien aux communautés autochtones

Responsable : SAC

- Nous reconnaissons que les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont parmi les plus vulnérables et qu'ils sont confrontés à des défis uniques pour faire face à la COVID-19.
- C'est pourquoi nous apportons un soutien immédiat par le biais du Fonds de soutien aux communautés prenant en compte les distinctions afin que les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis puissent répondre à leurs besoins spécifiques alors qu'elles se préparent et réagissent à la propagation de la COVID-19.
- Les communautés autochtones font preuve de résilience et ne manquent pas de solutions et d'idées innovatrices. Ces fonds seront versés directement aux communautés et groupes autochtones de tout le pays afin de permettre une souplesse maximale dans l'adaptation des réponses aux besoins locaux.
- Les fonds pourraient être utilisés pour des mesures concernant, mais pas exclusivement, les domaines suivants :
 - soutien aux aînés;
 - insécurité alimentaire;
 - soutien à l'éducation et autres types de soutien destinés aux enfants;
 - soutien à la santé mentale et aux services d'intervention en cas d'urgence.
- Ce n'est que le début. Nous savons que davantage de soutien sera nécessaire et nous serons là pour veiller à ce qu'aucune communauté autochtone ne soit laissée pour compte.

Agriculture

Responsable : Agriculture

- Nos agriculteurs et nos entreprises alimentaires jouent un rôle essentiel dans le plan de notre pays pour gérer l'éclosion de la COVID-19.
- Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre fiable est essentielle aux entreprises alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'arrêté d'urgence exemptant les travailleurs étrangers

temporaires des restrictions de voyage est désormais en vigueur, et nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur pour élaborer des protocoles sanitaires afin de garantir que les travailleurs puissent observer en toute sécurité une période d'isolement de 14 jours à leur entrée dans le pays.

- Nous soutenons également les agriculteurs en accordant à Financement agricole Canada une capacité de prêt supplémentaire de 5 milliards de dollars et une mise en défaut de 6 mois dans le cadre du Programme de paiement anticipé pour les prêts accordés à plusieurs secteurs, notamment les céréales et les oléagineux, les légumineuses, les bovins et les fleurs. Ces mesures n'alourdissent pas le fardeau de la dette des agriculteurs. Elles contribueront à résoudre les problèmes de trésorerie et leur donneront la marge de manœuvre financière nécessaire pour acheter les intrants nécessaires pour la prochaine saison de plantation.
- Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et sommes prêts à soutenir nos agriculteurs et notre secteur de la transformation alimentaire qui fournissent un service essentiel aux Canadiens.

Tristan Laycock

Legislative Assistant and Issues Manager | Adjoint législatif et coordonnateur d'enjeux

Office of the Honourable Anita Anand | Bureau de l'honorable Anita Anand

Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

PDP III, Tower A, 1e Floor, 11 rue Laurier Street, Gatineau QC, Canada K1 A 0S5

tristan.laycock@canada.ca

Cell : 343-550-3160

Government of Canada | Gouvernement du Canada